

<https://www.dechargelarevue.com/Ou-il-est-entendu-qu-un-marche-de-poesie-est-plus-dangereux-pour-le-public-qu.html>



A propos de l'annulation du 38ème Marché de la poésie de
Paris

Où il est entendu qu'un marché de poésie est plus dangereux pour le public qu'un marché de fruits et légumes

- Le Magnum - Repérage -
Date de mise en ligne : vendredi 16 octobre 2020

Copyright © Décharge - Tous droits réservés

C'était le moins que pouvaient faire les responsables du Marché de la poésie de Paris : Yves Boudier son président et **Vincent Gimeno-Pons**, son délégué général, que d'interpeler la Ministre de la Culture, Mme **Roselyne Bachelot**, quant à l'attitude du Préfet de police de Paris, qui a entraîné l'annulation du *Marché* prévu Place Saint-Sulpice, du 21 au 25 octobre.

Je reproduis ci-dessous la lettre ouverte qu'ils adressent à la Ministre : l'intérêt est de prendre connaissance de l'enchaînement réel des faits qui ont entraîné cette annulation.

Madame la Ministre,

Le 38eme Marché de la Poésie est annulé, il n'aura pas lieu cette année.

L'association *c/i/r/c/é*, organisatrice depuis près de quarante ans de cette manifestation culturelle, s'adresse à vous, animée par un grand étonnement touchant à l'incompréhension en ce qui concerne cette annulation, induite par l'attitude de la Préfecture de police de Paris.

Conscients des risques afférant à la crise sanitaire et partageant le bien-fondé des mesures que l'État préconise, nous nous étonnons cependant de l'incohérence ayant conduit à l'annulation dont nous sommes victimes, notre activité et ses conditions d'exercice s'apparentant à celles qui prévalent pour les marchés alimentaires, qui eux, et l'on s'en réjouit, restent ouverts au public. Un Marché culturel présenterait-il des dangers particuliers ?

Le Marché de la Poésie réunit chaque année pendant cinq jours place Saint-Sulpice la production éditoriale de poésie et de création. Cette manifestation est un événement important pour l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, de l'auteur au lecteur, en passant par les éditeurs, libraires et médiathécaires.

Se tenant habituellement en juin, notre manifestation se situe dans le cadre de la Foire Saint-Sulpice qui rassemble différents marchés (bibliophilie, céramique, jeux mathématiques, estampe, antiquaires, photographie...) se déroulant successivement, ce qui permet une mutualisation des moyens logistiques

Au seuil du mois de mars la situation sanitaire l'imposant, alors que notre programmation était prête, nous avons dû nous résoudre, non pas à annuler l'événement, mais à le reporter en octobre avec l'ensemble de ceux de la Foire Saint-Sulpice. Ainsi, fin septembre, la bibliophilie a-t-elle commencé le cycle, suivie de la photographie, de la céramique, puis de l'estampe.

Le lundi 5 octobre, après les annonces du Préfet de police de Paris et les conséquences prévues à partir du mardi 6 octobre, le Marché de l'estampe qui se tenait alors, a suivi son cours jusqu'à ce qu'un courriel de la préfecture s'étonne que la Foire Saint-Sulpice soit encore ouverte. La responsable de la Foire Saint-Sulpice, Mme Marie Utreh, s'est alors rapprochée de la Mairie du 6e Arrondissement de Paris pour examiner la situation. La Préfecture de police avait convenu de statuer dès le lendemain sur le sort de la Foire. Entre temps, le site est donc resté fermé au public alors que devait commencer le Marché des Antiquaires.

Vendredi 9 octobre, sans retour de la Préfecture, l'avocat de Mme Utreh apprenait qu'il n'y aurait aucun retour faisant part d'une décision du Préfet de Police de Paris. La résolution fut alors prise de ne pas rouvrir,

de manière à ne pas se mettre en défaut vis-à-vis de la Préfecture.

Ainsi, en raison du mutisme volontaire de la Préfecture de Police de Paris, la Foire Saint-Sulpice a-t-elle interrompu la poursuite de la tenue de ses marchés, malgré le respect des mesures sanitaires qui y avaient été instaurées et respectées par le public et les exposants. Dans cet enchaînement, le Marché de la Poésie s'est vu dans l'obligation d'annuler sa 38^e édition, privant de ce fait les éditeurs, les revues et les auteurs d'un unique rendez-vous annuel indispensable à leur existence même.

Dans un contexte où les marchés parisiens continuent de se tenir, où de grandes manifestations sportives sont déployées, le domaine de la culture est une fois encore contraint de se sacrifier, alors que les éditeurs que nous défendons connaissent une année extrêmement difficile depuis le mois de mars.

Il serait opportun et grand temps, qu'au service de la République, un préfet soit conscient des enjeux de l'activité culturelle et que le ministère de la Culture par votre voix puisse lui rappeler l'incohérence et l'injustice de certaines de ses décisions.

Nous restons à votre disposition, Madame la Ministre, pour évoquer avec vos services la problématique engendrée par une telle décision.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.